

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 27 (1990)

**Heft:** 999

**Rubrik:** L'invité de DP

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# C'est bientôt Noël...

Il n'y a que de la logique comptable derrière la décision du Conseil des Etats de faire à la Garantie des risques à l'exportation (GRE) cadeau de 900 millions de francs. La GRE, rappelons-le, fonctionne comme une assurance pour les exportateurs. Contre versement d'une prime, ils peuvent se couvrir contre certains sinistres liés à l'exportation (risques politiques, de consolidation de dettes, d'insolvabilité d'acheteurs publics, etc.).

Tout le monde est d'accord sur le principe de l'assainissement de la GRE: depuis plus de dix ans, elle aligne les déficits avec une belle régularité et, depuis 1982, elle ne survit qu'avec les avances de Maman Suisse, alors que son indépendance financière à moyen terme est inscrite dans la loi. (A fin 1989, ses avances cumulées se montaient à 1,77 milliard de francs.) Pire même, les intérêts que la GRE perçoit sur ses créances rééchelonnées (face aux pays en voie de développement — PVD — et aux pays de l'Est) ne suffisent plus à payer les intérêts qu'elle doit verser à la Confédération sur ses avances!

## Déficit international

En avant toute pour l'assainissement donc, mais comment? Le Conseil fédéral a d'abord concocté et mis en vigueur voici un an un nouveau système de primes (différenciation des risques, prime forfaitaire). Le gouvernement est aussi bien inspiré en voulant s'engager plus activement dans l'harmonisation internationale des instruments de promotion à l'exportation: les petites sœurs françaises ou allemandes de la GRE sont aussi dans les chiffres rouges. La surenchère des soutiens publics aux exportations du Nord vers le Sud est nuisible. L'affairisme et la recherche à courte vue de marchés au Sud ces derniers quinze ans a justement abouti à la crise actuelle de l'endettement, avec son cortège de saccages

écologiques... et de baisses de commandes au Nord, vu l'endettement: un cercle vicieux qu'il importe précisément de rompre!

Le Conseil des Etats n'en a cure. Non seulement il fait des cadeaux de Noël hors saison à la GRE et à l'industrie d'exportation (lui si prompt à l'économie d'habitude), mais il feint d'ignorer que les pertes de la GRE ont aussi pour cause les politiques d'exportation catastrophiques vers les PVD durant les années septante et huitante. Or, en bonne logique, si l'on veut assainir, on doit intégrer tous les éléments du problème, pas seulement un aspect (en l'occurrence les seules pertes de 900 millions de francs dues par la garantie monétaire suspendue en 1985).

## Des réalités incontournables

Plus logiquement, le Conseil fédéral avait intégré les deux éléments dans son projet plus équilibré: le cadeau des seuls intérêts sur les pertes monétaires (environ 50 millions par an, plutôt que les 900 millions de pertes) et des remises d'avances à la GRE en lien avec des actions de désendettement au bénéfice des pays surendettés. D'une pierre deux coups: l'assainissement avec un cadeau aux «riches» (les exportateurs) et l'autre aux «pauvres» (les PVD). Ce faisant, le Conseil fédéral tenait compte de deux réalités incontournables. Premièrement, ces dernières années, la GRE est devenue un instrument de promotion des exportations vers les PVD: quelque 80% des nouvelles garanties concernent des exportations vers ces pays dont 20% vers les plus défavorisés. Globalement, 70% du total des engagements de la GRE à fin 1988 (8,7 milliards de francs) touchent les PVD. Deuxièmement, les rééchelonnements et les remises de dettes vont se multiplier ces prochaines années (2 milliards de francs vont faire l'objet de nouveaux accords de rééchelonnement,

coordonnés au niveau international, s'ajoutant aux 2 milliards de francs déjà consolidés et qui ne seront en partie jamais remboursés). Les pays riches paient — mais moins que les populations et les pays du Sud — des années de politique inconséquente, à courte vue.

Ni le Conseil fédéral, ni le Conseil des Etats ne se sont en revanche sérieusement penchés sur l'*indispensable réforme* de la GRE. Obligée depuis 1981 par la loi de tenir compte des critères de politique de développement, la Commission GRE composée de six personnes (trois de l'administration, trois de l'industrie) doit enfin s'ouvrir à des spécialistes du développement, de l'environnement, des syndicats. La situation actuelle de la GRE ne serait pas aussi catastrophique si l'on avait respecté la loi et refusé des garanties à des exportations manifestement néfastes pour le développement (dans le secteur énergétique par exemple). L'argumentation de la compétitivité de l'industrie d'exportation suisse est boîteuse: ces dernières années, moins de 10% des garanties GRE ont concerné des pays de l'OCDE (globalement 15%). Sur ces marchés des pays industrialisés, très compétitifs, d'autres facteurs jouent: l'innovation, le marketing, la politique monétaire...

Le Conseil national peut encore corriger la décision du Conseil des Etats et soutenir la proposition équilibrée du Conseil fédéral. Les 250'000 signatures recueillies en moins de huit mois par la pétition «le désendettement: une question de survie» lancée par six organisations d'entraide lui donne un argument de poids; le désendettement mobilise les Suisses et le lobby du développement ne se réduit pas — contrairement à ce que certains souhaitent — aux bonnes œuvres. Le référendum qui pend au nez des Chambres le démontre.

Mario Carera

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Mario Carera est coordinateur de la politique de développement de la Communauté de travail Swissaid — Action de Carême — Pain pour le prochain — Helvetas.

Les sous-titres sont de la rédaction.